

SAISON 2024•2025



HIVER - PRINTEMPS - AUTOMNE



Œuvre Universitaire du Loiret



Classes de découvertes

www.ouloiret.fr



Œuvre Universitaire du Loiret

Nous vous présentons dans ce catalogue nos propositions de classes de découvertes pour l'hiver, le printemps et l'automne 2025.

Depuis sa création, l'Œuvre Universitaire du Loiret garde la volonté de se situer en partenaire de l'institution scolaire et éducative, de promouvoir les valeurs de l'école publique.

Elle s'efforce de proposer des séjours répondant à vos attentes, aux possibilités de ses centres d'accueil, ainsi qu'aux textes réglementaires.

Mais pour pérenniser son action, l'OUL doit également tenir compte du contexte économique, très défavorable depuis quelques temps. L'OUL est une association « Loi 1901 », à but non lucratif.

Pour continuer à proposer des séjours accessibles au plus grand nombre, elle doit sans cesse s'adapter au contexte du moment, faire évoluer ses séjours, apporter beaucoup de soin à leur préparation.

Par exemple trouver le meilleur mode de transport (train ou car), adapter le nombre d'animateurs, d'animatrices à l'effectif des classes, ajuster le choix de sorties à la durée du séjour, etc.

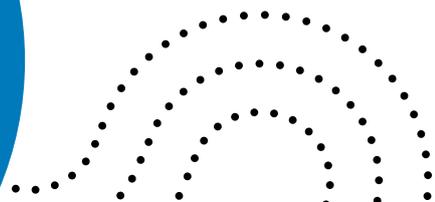
Lisez donc attentivement les informations contenues dans ce catalogue, et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations particulières.

L'OUL est un outil précieux pour l'organisation des classes de découvertes, très nombreuses dans le Loiret ! C'est aussi un outil fragile que nous avons à cœur de préserver et la confiance que vous nous témoignez chaque année nous encourage à poursuivre notre action.

Merci pour votre fidélité, merci d'aider de jeunes collègues à partir avec nous et n'oubliez pas : nous sommes là pour vous aider à construire votre projet et pour vous guider dans vos démarches administratives si besoin.

Au plaisir de vous accueillir prochainement et bon courage pour cette nouvelle année scolaire.

Philippe Rappeneau,
Président de l'association



1936
création de
l'association



11 structures
partout en France



+ de 480
classes de découvertes
organisées par an

+ de 5000
enfants accueillis en
séjours de vacances par an



400 salariés
à l'année



L'association	p. 4 - 5
Organisation de nos séjours	p. 6
Les aides possibles	p. 7
Exemples d'emplois du temps	p. 8
Nos activités sportives	p. 9
Nos séjours à thèmes	p. 10
Nos séjours de proximité	p. 11

CLASSES DE MONTAGNE

Combloux	p. 12 - 13
Lans en Vercors	p. 14 - 15
Sollières	p. 16 - 17
Méaudre	p. 18 - 19

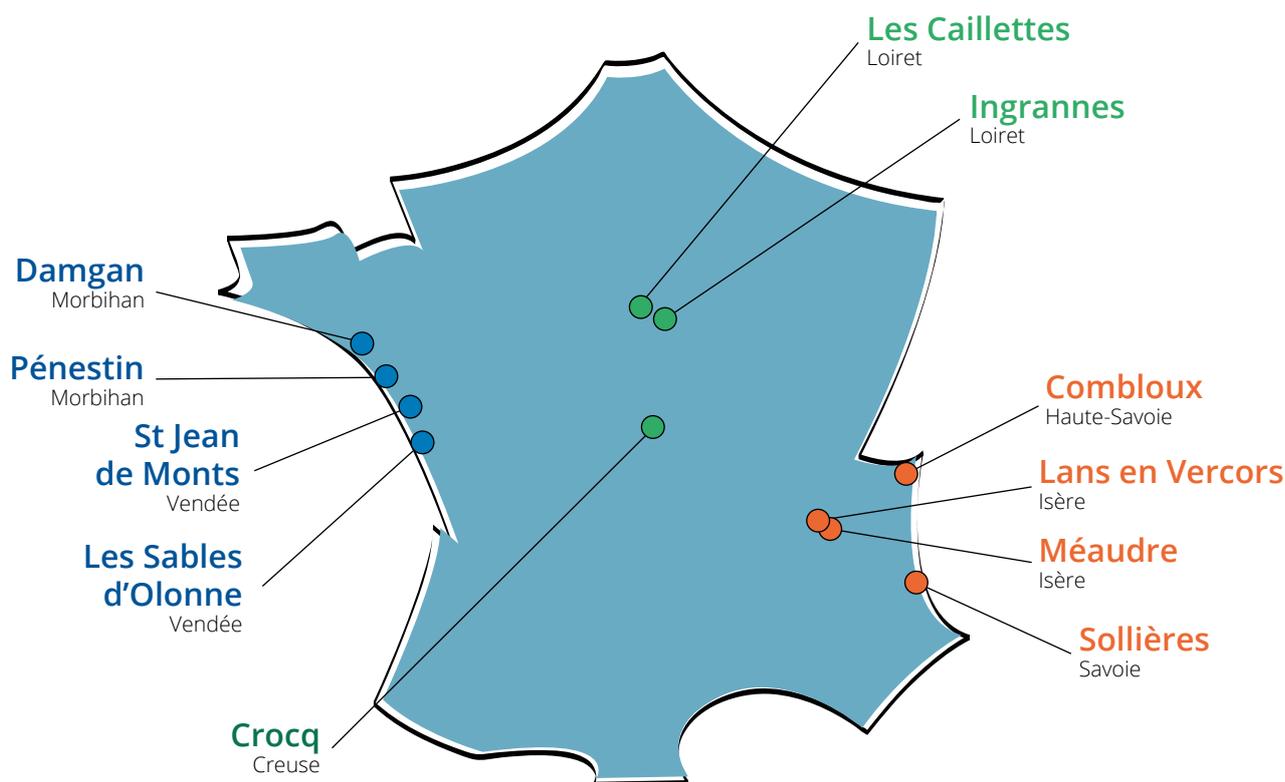
CLASSES DE MER

Pénestin	p. 20 - 21
Les Sables d'Olonne	p. 22 - 23
Saint Jean de Monts	p. 24 - 25
Damgan	p. 26 - 27

CLASSES VERTES

Crocq	p. 28 - 29
Ingrannes	p. 30 - 31
Les Caillettes	p. 32 - 33

Conditions générales	p. 34
Bulletin officiel n°26 du 29/06/2023	p. 34 - 35





L'Œuvre Universitaire du Loiret

Une association d'éducation populaire

L'Œuvre Universitaire du Loiret est une association de type Loi 1901 complémentaire de l'École Publique. Créée en 1936, elle s'est toujours destinée à l'encadrement des enfants dans le cadre des vacances scolaires ou l'organisation de classes de découvertes.

Elle dispose d'un agrément Jeunesse et Éducation Populaire, visant à rendre l'éducation accessible à tous, en dehors du cadre formel de l'enseignement traditionnel. Elle repose sur des principes de partage des savoirs, de participation citoyenne et de développement personnel.

Nous gérons 11 établissements situés dans des régions géographiques variées : le bord de mer, la montagne ou la campagne. Nous proposons une diversité d'activités, soit à caractère sportif (le ski, la voile, l'escalade...) soit plus culturel et artistique (le théâtre, la musique, la poterie...).

Nos valeurs éducatives

LAÏCITÉ / MIXITÉ

Notre association laïque met en avant les valeurs de l'école publique en accueillant tous les enfants quelle que soit leur origine, leur religion; respect et compréhension de l'autre en acceptant ses différences. Ce principe vise à garantir à chaque élève un environnement éducatif neutre, inclusif et respectueux de chacun.

CITOYENNETÉ

Les classes découvertes sont une formidable opportunité pour ancrer les valeurs de citoyenneté chez les élèves. En participant à la vie collective du centre, nous favorisons les échanges, l'entraide, l'écoute de chacun et accompagnons les élèves dans une meilleure compréhension de la société. Nos activités amènent également l'esprit critique et la réflexion de chaque enfant afin de contribuer à son développement personnel.

VIVRE ENSEMBLE

Le concept de vivre ensemble en classes découvertes est essentiel pour favoriser une atmosphère de respect, de coopération et de solidarité parmi les élèves. En intégrant ces principes, nos équipes aident les élèves à développer des compétences sociales essentielles et à construire des relations harmonieuses et respectueuses.

AUTONOMIE

Nous accompagnons les élèves afin qu'ils prennent des initiatives et développent leur capacité à se gérer de manière autonome. Ils seront impliqués dans la gestion de la vie quotidienne et dans l'organisation des activités tout au long du séjour.

ENVIRONNEMENT

Nos classes découvertes axées sur l'environnement sont une occasion précieuse pour sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques et les former à devenir des citoyens responsables et respectueux de la nature. En intégrant des activités variées et interactives, les équipes éducatives transmettent des connaissances essentielles, promouvoient des pratiques durables et inspirent un engagement actif pour la protection de notre planète.



Une qualité des prestations

L'OUL s'engage sur des prestations précises et des valeurs en accord avec celles des associations complémentaires de l'école publique. Lorsqu'un-e enseignant-e part en classe de découvertes, nos équipes l'accompagnent à chaque étape de la construction de son projet :

- Dossier administratif à destination de l'Inspection Académique
- Agréments
- Transports (schémas de conduites A/R + déplacements locaux)
- Le dossier de départ (fiche sanitaire, inventaire...)
- Information sur l'équipe pédagogique présente pendant le séjour
- Une réunion de préparation avec la·le directeur·rice du centre est organisée à Orléans
- Mise à disposition d'outils de présentation du séjour à destination des enseignant·e·s pour les réunions familles
- Mise à disposition de matériels et documents pédagogiques sur les centres
- Bilan / évaluation fin de séjour

Les voyages scolaires sont des moments uniques et mémorables pour les élèves des écoles primaires et maternelles. Ils permettent d'étendre l'apprentissage au-delà des murs de la classe en combinant exploration, découverte et acquisition de nouvelles connaissances.

Nos équipes



Tous nos centres disposent de leur équipe permanente.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction, issue de formation BAFD ou équivalence, prend contact avec les enseignant·e·s pour mettre en place le programme d'activités en fonction de leurs projets pédagogiques et veille au bon déroulement du séjour, de la gestion du centre et de son équipe d'animation

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle accompagne les enseignant·e·s dans la réalisation de leurs projets pédagogiques selon le taux d'encadrement en vigueur (1 adulte pour 12 enfants). Les animateur·rice·s accompagnent l'enseignant·e pendant la vie quotidienne et également sur certains temps d'activités sportives ou culturelles.

L'ASSISTANT·E SANITAIRE

Il·elle est titulaire d'un des diplômes suivants : PSC1, BNS ou AFPS. Il·elle accompagne l'enseignant·e dans le suivi sanitaire des élèves, veille au suivi des traitements médicaux et assure les soins quotidiens en tenant un registre d'infirmerie.

CLASSE 24 ÉLÈVES



1 enseignant·e



1 animateur·rice
(sur la base de 35h/semaine)

+ Gratuité possible pour un·e accompagnateur·rice

CLASSE 25 ÉLÈVES ET +



1 enseignant·e



2 animateur·rices
(sur la base de 35h/semaine)

+ Gratuité possible pour un·e accompagnateur·rice

Rôle de l'enseignant·e

L'enseignant·e demeure entièrement responsable de ses élèves pendant toute la durée du séjour, 24h/24. Ainsi il·elle sera garant de la sécurité et de la santé de l'enfant et sera en capacité de prendre toute décision dans ce sens (visite médicale, hospitalisation, rapatriement...). Le projet pédagogique privilégiera des temps calmes, des espaces de liberté, des temps d'activités structurés et des temps de classes, tout en respectant le rythme des enfants.



Organisation de nos séjours

Transport



Tous les transports au départ de la Région Centre sont compris dans nos prix de séjours. En fonction de l'effectif de la classe, les voyages pourront se dérouler en train ou en car grand tourisme, de jour ou de nuit, au départ de l'école. Notre association propose également pour chaque transport des animateur-rices de convoyage (selon le taux d'encadrement en vigueur) durant les trajets ainsi que des étiquettes bagages pour faciliter l'organisation des voyages.

Les repas



Nous accordons une grande vigilance à la gestion des besoins et des goûts alimentaires de chacun en proposant une offre de choix durant tous les repas. L'ensemble des repas est confectionné sur place par nos cuisiniers professionnels. Nous proposons des buffets variés, des plats cuisinés et servis séparément où un juste équilibre animal et végétal est présent, ce qui permet à chacun de construire son repas selon ses goûts et envies du moment. Nous nous efforçons également de faire découvrir de nouvelles saveurs, des spécialités régionales (raclettes, fruits de mer...). Nous portons aussi une attention particulière dans le choix de nos produits issus du terroir, de circuits courts, de producteurs locaux et des produits de saison.

Nos hébergements

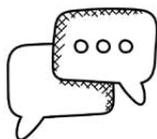


Nous sommes propriétaires de nos centres situés dans des lieux pertinents au regard des projets proposés et proches des lieux d'activités. **Tous nos centres sont agréés par l'Éducation Nationale.**

► <https://eduscol.education.fr./2268/sorties-et-voyages-scolaires-dans-le-premier-degre>



La communication



Une permanence téléphonique est assurée tous les jours et 24h/24 pendant le séjour. La-e directeur-riche sera disponible en amont du séjour et entrera en contact avec l'enseignant-e afin de l'aider pour la constitution de son projet pédagogique et pourra lui proposer un programme d'activités en fonction de ses attentes. L'association propose également de mettre un blog à disposition pour pouvoir donner des nouvelles quotidiennement aux familles.

Assurance et Santé



Notre association s'engage à faire l'avance des éventuels frais médicaux, paramédicaux, d'ambulance, de secours ou autres qui seront à rembourser par les familles en rentrant du séjour. Nous disposons d'assurances responsabilité civile, recours et rapatriement. Lors de l'inscription, les parents rempliront une fiche sanitaire qui sera à étudier soigneusement avant le séjour. Les informations permettront d'accueillir dans les meilleures conditions possibles l'enfant et de prendre les mesures par anticipation sur les éventuelles allergies, handicaps ou problèmes de santé sérieux.

Les aides possibles



JPA est un réseau d'organisations engagé pour l'accès de tous les enfants aux vacances et loisirs collectifs et éducatifs. L'association soutient financièrement le départ en séjours collectifs et notamment l'organisation des classes de découvertes. JPA encourage la mixité, le vivre ensemble et l'accueil des jeunes en situation de handicap.

Ma classe en voyage

Ma classe en voyage est un dispositif d'aides au départ en classes de découvertes, proposée par JPA en partenariat avec l'ANCV et Enfance et Montagne. L'établissement peut faire sa demande auprès de JPA, en respectant les critères suivants :

- **4 nuitées** minimum
- L'élève doit avoir entre **3 et 18 ans** pendant le séjour
- Un **co-financement** est obligatoire
- Le séjour doit se dérouler sur le territoire de l'**Union européenne**
- L'établissement doit être en **QPV et en commune de moins de 2 000 habitants**, aides maximum sans justificatif CAF

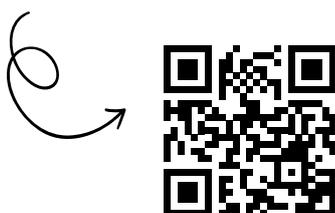
Une **suraide de 100 €** est disponible pour chaque enfant en situation de handicap ayant un QF < 900, en fournissant une notification MDPH et une attestation de paiement de la CAF.

Aides pour les classes de maternelle

Ces aides sont disponibles pour les établissements en QPV et dans une commune de moins de 2 000 habitants. Le séjour doit être d'une nuitée minimum avec une aide financière de :

- **300 €** pour 1 à 3 nuitées, pour un groupe de 20 élèves minimum.
- **200 €** pour 1 à 3 nuitées, pour un groupe de moins de 20 élèves.

Pour en savoir plus sur les aides Ma classe en voyage et déposer votre demande d'aide, rendez-vous sur le site Internet jpa.asso.fr ou en scannant le QR code :



CLASSE D'AUTOMNE

Partir en classe de découvertes à l'automne

Le premier trimestre de l'année scolaire se révèle être une période privilégiée pour organiser un séjour. Une telle expérience permet une réelle cohésion au sein de la classe, ainsi qu'une exploitation très riche et fructueuse des observations réalisées sur le terrain. De plus, l'automne offre une opportunité unique de découvrir des lieux sous un autre jour, avec des paysages transformés par les couleurs de la saison.

Exemples d'emplois du temps

CLASSE DE NEIGE "SKI ALPIN" - emploi du temps prévisionnel 8 jours

Matin			Après-midi			
ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	
1 <i>Voyage de nuit</i>						
2	Installation	Sur le centre	Enseignant-e + animateur-ric-e-s du centre	Équipement ski + découverte du centre	Sur le centre	Enseignant-e et animateur-ric-e-s
3	Visite (à définir)	En car	Intervenant-e + enseignant-e + animateur-ric-e-s	ski	Pistes de ski	Enseignant-e + moniteur-ric-e-s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur-ric-e-s
4	Temps pédagogique	Sur le centre	Enseignant-e	ski	Pistes de ski	Enseignant-e + moniteur-ric-e-s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur-ric-e-s
5	Activités de découvertes (à définir)	Sur le centre	Enseignant-e + animateur-ric-e-s	ski	Pistes de ski	Enseignant-e + moniteur-ric-e-s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur-ric-e-s
6	Visite (à définir)	En car	Intervenant-e + enseignant-e-s + animateur-ric-e-s	ski	Pistes de ski	Enseignant-e + moniteur-ric-e-s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur-ric-e-s
7	Temps pédagogique + valise	Sur le centre	Enseignant-e	ski	Pistes de ski	Enseignant-e + moniteur-ric-e-s ESF (1 pour 12 élèves) + animateur-ric-e-s
8 <i>Voyage de nuit</i>						

CLASSE DE PRINTEMPS "DÉCOUVERTE DU MILIEU" - emploi du temps prévisionnel 6 jours

Matin			Après-midi			
ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	
1 <i>Voyage de jour</i>						
2	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s
3	Visite (à définir)	En car	Enseignant-e + animateur-ric-e-s	Visite (à définir)	En car	Enseignant-e + animateur-ric-e-s
4	Temps pédagogique	Sur le centre	Enseignant-e	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s
5	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s
6 <i>Voyage de jour</i>						

CLASSE DE PRINTEMPS "ACTIVITÉS SPORTIVES" - emploi du temps prévisionnel 8 jours

Matin			Après-midi			
ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	ACTIVITÉS	LIEU ET TRANSPORT	ENCADREMENT	
1 <i>Voyage de jour</i>						
2	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s	Activités sportives	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s + moniteur BE
3	Visite (à définir)	En car	Enseignant-e + animateur-ric-e-s	Visite (à définir)	En car	Enseignant-e + animateur-ric-e-s
4	Temps pédagogique	Sur le centre	Enseignant-e	Activités sportives	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s + moniteur BE
5	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s
6	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s	Activités sportives	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s + moniteur BE
7	Temps pédagogique	Sur le centre	Enseignant-e	Activités de découvertes	À pied	Enseignant-e + animateur-ric-e-s
8 <i>Voyage de jour</i>						

Nos activités sportives

Elles sont toujours encadrées par des professionnel-le-s dont le diplôme est reconnu par les services de l'Éducation Nationale, Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) ou Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), dans la discipline. Ils-elles possèdent une carte professionnelle délivrée par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et sont agréés par la Direction Départementale de l'Éducation Nationale.

DÉCOUVERTE DU BIATHLON ET DU MILIEU MONTAGNARD

Combloux / Lans en Vercors / Sollières / Méaudre

Séjour avec découvertes de plusieurs activités au choix. Cela pourra passer par la découverte du Biathlon, du ski de fond et de la raquette avec Accompagnateur de Moyenne Montagne pour découvrir les paysages montagnard.

• 8 jours :

- 1 séance tir à la carabine laser
- 1 séance de ski de fond
- 1 séance de ski de fond + tir
- 1 sortie raquette

• 11 jours :

- 1 séance tir à la carabine laser
- 1 séance de ski de fond
- 1 séance de ski de fond + tir
- 2 séances au choix (ski de fond ou raquettes)



LA SPÉLÉOLOGIE

Lans en Vercors

Elle se déroule dans des cavités de classe 1 ou 2 selon les prescriptions du BO. Les enfants sont équipés d'une combinaison et d'un casque muni d'une lampe à acétylène et électrique.

- 7 jours : 1 jour 1/2
- 10 jours : 2 jours

L'ÉQUITATION

Combloux / Crocq

Elle se déroule toujours en carrière ou manège. Dans tous les cas, nous sommes propriétaires des cavaleries. Nos chevaux ou poneys sont habitués à travailler avec des enfants. Nous distribuons à chaque enfant un casque de protection.

- 6 ou 7 jours : 3 séances
- 10 jours : 4 séances

VISITES / SORTIES

6 et 8 jours : 2 visites ou sorties en car au choix
11 jours : 3 visites ou sorties en car au choix

SKI ALPIN/SKI DE FOND

Combloux / Lans en Vercors / Sollières / Méaudre

L'activité se pratique sur les différents domaines skiables à proximité de nos centres. Elle est toujours encadrée par une personne dont le diplôme est reconnu par les services de l'Éducation Nationale (BEES). Nous lui demandons de proposer une découverte de l'activité par un apprentissage des éléments de base permettant aux enfants d'acquérir un minimum d'autonomie. Les enfants sont équipés de casques lors de la pratique du ski.

- 8 jours : 5 séances
- 11 jours : 7 séances

L'ESCALADE

Combloux

Initiation sur le mur artificiel du centre et pratique en milieu naturel. L'équipement est adapté à l'initiation (casque et d'un baudrier).

- 7 jours : 3 séances
- 10 jours : 4 séances

LA VOILE

Damgan / Pénestin / Les Sables d'Olonne

Elle se pratique toujours sur Optimist, Caravelle, Catamaran (Kermor) ou sur funboat (Pénestin). Les enfants sont équipés de gilets, que nous complétons, si besoin, par un ciré, haut et bas, ou par un maillot Lycra qui protège du froid. Un bateau de sécurité est prévu pour six bateaux.

- 6 jours : 2 séances
- 8 jours : 3 séances

CHAR À VOILE

Saint Jean de Monts (à partir du CE2)

Situé à Saint Jean de Monts, 4 km en car. Séances encadrées par les Brevets d'État de la Base Nautique. Horaires en fonction des coefficients de marées.

- 6 jours : 2 séances
- 8 jours : 3 séances





Les volcans d'Auvergne

Crocq (Creuse)

La géographie

- Le Massif Central
- La chaîne des puys

Le milieu naturel

- Le col des Goules, site des volcans d'Auvergne (vue sur la chaîne des puys)
 - Le volcan de Lemptegy (descente au cœur d'un ancien volcan)
- www.auvergne-volcan.com/

Activités scientifiques

- Vulcania → www.vulcania.com
- Ateliers pédagogiques proposés aux classes lors de la visite du site de Vulcania

La résistance

Lans en Vercors (Isère)

Traces et mémoire

- Découvertes de la région.
 - Randonnées pédestres.
- Nombreux itinéraires sur la journée ou la demi-journée + activités de découvertes du milieu.

Les sorties possibles :

- La résistance dans le Vercors Sud
- Valchevrière
- Villard-de-Lans
- Autrans

Le Moyen Âge

St Jean de Monts (Vendée)

Le Puy du fou

Sortie à la journée
Spectacles liés au Moyen Âge

L'histoire

- (uniquement séjours de 10 jours)
- Le château de Tiffauges
 - L'Abbaye de Nieul sur l'Autise
 - Le château de Talmont Saint Hilaire

Le milieu humain

- (1 sortie au choix sur 6 jours)
- L'écomusée du Daviaud
 - Les Marais Salants
 - Le moulin de Rairé

Nature et patrimoine

Damgan (Morbihan)

NOUVEAU

L'histoire

- Sites mégalithiques
- Cairn du Petit Mont (+atelier poterie)

L'Artisanat local

- Vannerie
- Rencontre avec un apiculteur
- Rencontre avec une paludière (Marais Salants)
- Ferme pédagogique

Ateliers nature

- Papier recyclé
- Fabrication de pain
- Cyanotype
- Noeuds marins
- Tableau de coquillage
- Land Art



Nos séjours de proximité



Thèmes au choix

Les Caillettes (Loiret)

Hôtel à insectes
Les métiers de la forêt et le charbon
Astronomie
Argile
Écriture/slam
Marionnettes
Musique
Arts Plastiques
Éducation à l'image (avec Régie Môme)



De la terre à l'assiette

Ingrannes (Loiret)

NOUVEAU

(uniquement mai et juin)



Le milieu naturel et agricole

- Gestion du potager
- Soins des animaux du centre
- Fabrication de produit de la ferme
- Atelier cuisine de saison

Les sorties possibles

- Visite d'une exploitation céréalière et son moulin + fabrication de pain
- Visite d'une exploitation laitière + fabrication de fromage et beurre
- Visite d'une exploitation maraichère + atelier cueillette

La Loire

Ingrannes (Loiret)

L'histoire

- Le château et les quartiers anciens de Sully sur Loire
- Le musée de la marine de Loire de Châteauneuf sur Loire
- La Loire à travers la littérature et les chansons

Le milieu naturel

- La maison de Loire de Jargeau
- Promenade découverte sur une gabare
- La faune et la flore
- Les indices de présence (castors...)
- Les oiseaux de Loire
- La pêche en Loire

Activités scientifiques

- La centrale nucléaire de Dampierre en Burly
- Les barrages
- Travail autour de l'eau





4
CLASSES

120
LITS

CYCLE 2 et 3
lacombaz.oul@gmail.com

SITUATION

Un village de charme avec ses nombreux chalets, fermes, chapelles, oratoires, situé à 4km de Megève et 30km de Chamonix, et 1h de la Suisse et de l'Italie...

« Combloux, la perle des Alpes dans son écrin de glaciers » comme la surnommait Victor Hugo. Région idéale pour la découverte du milieu naturel montagnard à travers ses chemins de randonnée surplombés par le Mont Blanc.

IMPLANTATION

Situé à 1000 mètres d'altitude à la sortie de Combloux, sur la route de Cordon, le centre de la Combaz offre une vue exceptionnelle sur les chaînes du Mont-Blanc, des Aravis et des Fiz. La carrière pour l'activité équitation est implantée sur le centre.



L'HÉBERGEMENT

3 bâtiments principaux reliés entre eux
"Le vieux Combaz"

Cuisine / 2 salles à manger / bureau / infirmerie / chambres du personnel

"Combaz noir" et "Combaz rouge"

36 Chambres de 2 à 5 lits avec douche, lavabo et cabinet de toilette/ Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreintes / bibliothèque / salles de classe
2 chambres + sanitaires PMR

L'écurie : cette ferme typique qui se situe au-dessus du centre abrite la cavalerie de la Combaz.

Grand terrain de jeux (basket, football...) / **carrière** où se déroulera l'activité équitation. **NOUVEAU** → mur d'escalade sur le centre.



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Étude de paysage - Étagement de la végétation
- La faune et la flore montagnarde, indices de présence
- Orientation
- Apiculture
- Géologie (glacier)
- Astronomie (→ printemps/automne)

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le village
- La station de ski
- Le pisteur secouriste



Visites et sorties

- Le Centre Nature Montagnarde (intervention sur le centre de la Combaz)

Sorties randonnées

- Le glacier des Bossons
- Le chalet du Trucs
- Les alpages de Combloux
- Balade sur les Fiz
- Chalet de Mayère
- Du lac de Javen jusqu'à Megève

Activités sportives

L'escalade

Lieu : Initiation sur le site de la Combaz (mur artificiel + rocher en extérieur) + falaise école du parc thermal du Fayet Déplacement en car

Niveaux des classes : cycle 3 de préférence

Durée des séjours : 7 et 10 jours

Encadrement : moniteur Brevet d'État « Escalade »

L'équitation (sous réserve)

Lieu : carrière du centre de la Combaz.

Ecurie de 15 chevaux intégrée dans la ferme du centre

Niveaux des classes : cycle 3 de préférence

Durée des séjours : 7 et 10 jours

Encadrement : moniteur Brevet d'État Équitation



Le ski alpin

Lieu : Domaine des portes du Mont Blanc (pistes Combloux)

Déplacement en car

Niveaux des classes : cycle 2 et 3

Durée des séjours : 8 et 11 jours

Encadrement : enseignant·e·s, animateur·rice·s, moniteur·rice·s ESF

Le ski de fond

Lieu : Domaine de la Livraz Cote 2000 Megève

Promenades et jeux sur itinéraires sécurisés

définis avec les enseignants

Niveaux des classes : cycle 3 de préférence

Durée des séjours : 8 et 11 jours

Encadrement : enseignant·e·s, animateur·rice·s, moniteur·rice·s ESF

La montagne autrement (décembre/printemps)

Découvertes des ressources humaines et naturelles

Niveaux des classes : cycle 2 et 3

Durée des séjours : 8 et 11 jours

Séjour à construire ensemble

Exemples d'activités au choix :

- Sorties raquettes avec AMM (patrimoine, faune, flore, sécurité avalanche...) uniquement l'hiver
- Découverte du paret (luge traditionnelle) uniquement l'hiver
- Recherche indices de présences
- Visites thématiques du CNM
- Fabrication raquettes à neige
- Fabrication de pain
- Découverte des richesses des alpages
- Apiculture

Lans en Vercors

Isère



MONTAGNE



2
CLASSES

60
LITS

CYCLE 2 et 3
lansvercors@ouloiret.fr

SITUATION

Le massif du Vercors est un parc naturel où chaque village ou hameau, chaque lieu de visite raconte une histoire. Celle des roches qui se sont constituées au fond d'un océan, mais aussi celle des hommes qui s'y sont installés avec tous les obstacles qu'ils ont rencontré et les combats qu'ils ont mené.

IMPLANTATION

Situé à 1000 mètres d'altitude sur le plateau du Vercors, le centre Le Relais est implanté entre Lans en Vercors et Villard de Lans. Le centre est situé face aux montagnes de Lans où se trouvent les pistes de la station.



L'HÉBERGEMENT

Bâtiment sur 3 niveaux :

Rez-de-chaussée : cuisine / salle à manger / bureau / 1 salle de classe / vestiaire

1^{er} et 2^{ème} étage : 1 salle de classe / une bibliothèque avec cheminée / 12 chambres de 3 à 6 lits avec douche, lavabo et toilette. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Étude de paysage - Étagement de la végétation
- La forêt
- La faune et la flore montagnarde, indices de présence
- L'architecture régionale
- Les petites bêtes du sol
- La rivière de la Bourne

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le village
- La station de ski
- L'élevage
- L'habitat traditionnel
- Les métiers de la montagne
- Les histoires et traditions régionales
- Le parcours du patrimoine
- Sensibilisation au développement durable (tri des déchets, compost...)



Thème
La résistance p.10

Visites et sorties

- Le musée de la résistance et de la déportation
- Le musée Dauphinois
- Les grottes de Choranche
- Le téléphérique et le fort de la Bastille
- La ferme
- La Maison du Patrimoine de Villard de Lans

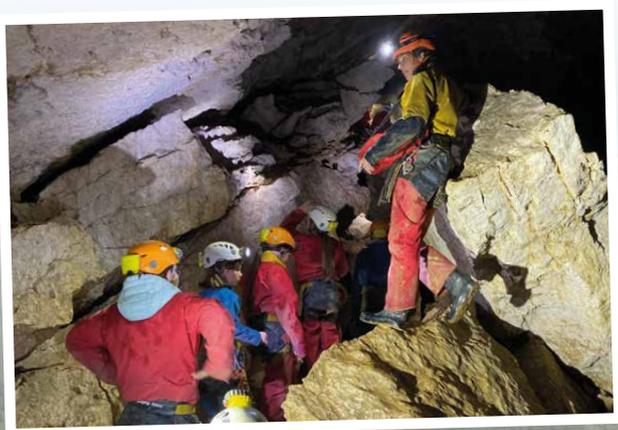
Sorties randonnées

- Le plateau des Ramées + étude de la flore du Vercors
- Les gorges du bruyant

Activités sportives

Spéléologie

Lieu : cavités de classes 1 et 2 agréées
Déplacements en car
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 7 et 10 jours
Encadrement : moniteurs Brevet d'État «spéléologie»



Le ski alpin

Lieu : Pistes de Lans en Vercors.
Déplacements en car.
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF

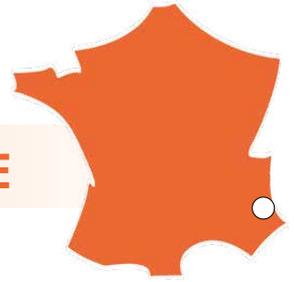
Le ski de fond

Possibilité de pratiquer cette activité sur 1 séance
Dans ce cas elle remplace une séance de ski alpin
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF

Découverte du Biathlon et du milieu montagnard

Cycle 3
Activités au choix : Biathlon / ski de fond / raquettes
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF et accompagnateurs de moyenne montagne.





2
CLASSES

60
LITS

CYCLE 2 et 3
sollieres@ouloiret.fr

SITUATION

Le village de Sollières, au passé archéologique prestigieux, vous séduira par son art de vivre et sa proximité avec la nature. Vous pourrez goûter aussi aux joies de la neige. Un paradis pour les amateurs de belles balades en forêt, en raquettes. Vous pourrez profiter d'une nature, sauvage et variée sur le domaine de Val Cenis.

IMPLANTATION

Situé à 1250 mètres d'altitude, le centre est implanté dans le centre du village de Sollières. Sollières se trouve en Haute-Maurienne, en limite du Parc National de la Vanoise, entre Modane et la station de Val Cenis.

L'HÉBERGEMENT

Bâtiment sur 2 niveaux

Rez-de-chaussée : cuisine / salle à manger / bureau / 2 salles de classe / salle polyvalente / vestiaire

1^{er} étage : 16 chambres de 3 à 4 lits avec douche, lavabo et toilette. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Étude de paysage - Étagement de la végétation
- La faune et la flore montagnarde, indices de présence
- L'architecture régionale

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le village
- La station de ski de Termignon - Val Cenis
- L'élevage, la filière du lait et du fromage
- L'habitat traditionnel, le village de Bonneval sur Arc
- Le Parc National de la Vanoise
- Les métiers de la montagne
- Les histoires et traditions régionales



Visites et sorties

- La coopérative laitière de Lanslebourg
- Bonneval sur Arc (sortie en raquettes encadrée par un AMM)
- Le monolithe de Sardières
- Le Bois s'Amuse



© Thomas Garcia - LeLab360

Activités sportives

Le ski alpin

Lieu : Pistes de Termignon – Station de Val Cenis.
Déplacements en car.
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF

Le ski de fond

Possibilité de pratiquer cette activité sur 1 séance
Dans ce cas elle remplace une séance de ski alpin
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 8 et 11 jours
Encadrement : moniteurs ESF





2
CLASSES

56
LITS

CYCLE 2 et 3
meaudre@ouloiret.fr

SITUATION

Dans ce décor alpin à 35 km de Grenoble et à 1000 mètres d'altitude, à proximité de forêts denses et variées, Méaudre est une station-village reconnue pour la qualité de son environnement, pour l'extraordinaire richesse de sa faune et de sa flore et pour les activités, très variées. L'hiver, Méaudre, est une station de ski familiale ou le ski de fond a aussi la vedette avec 100 km de pistes qui s'étendent à travers bois et plaines.

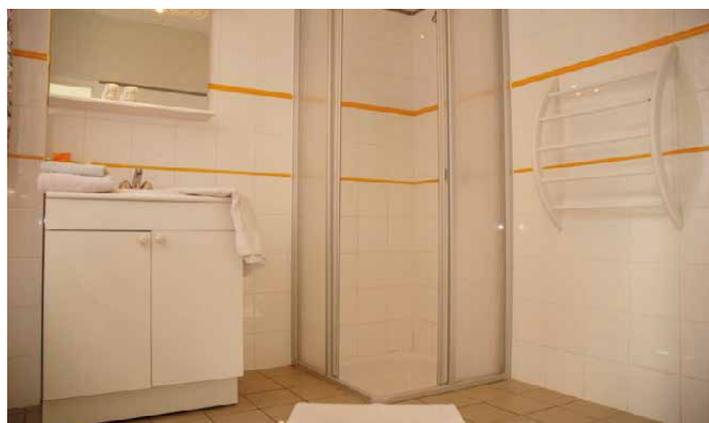
IMPLANTATION

Le centre est implanté tout près du centre du village. Le domaine des Mateaux est au pied des pistes de Méaudre et proche de la forêt. Altitude : 1000 mètres. L'établissement peut accueillir 2 classes dans d'excellentes conditions pour une capacité de 56 élèves.

L'HÉBERGEMENT

Le centre est composé de 2 bâtiments comprenant 20 chambres de 2 à 6 lits réparties sur les deux unités :

- Bâtiment «A» 45 lits
 - Bâtiment «B» 23 lits, dans lequel se trouve la salle à manger, les deux salles de classes et une salle d'activités.
- Toutes les chambres sont équipées de salle de bain.



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Étude de paysage - étagement de la végétation
- La forêt
- La faune montagnarde, indices de présence
- L'architecture régionale

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le village
- La station de ski
- L'élevage, la filière du lait et du fromage
- L'habitat traditionnel
- Les métiers de la montagne
- Le pisteur secouriste (selon disponibilités)
- Les histoires et traditions régionales



Visites et sorties

- Le musée Dauphinois à Grenoble
- Le musée de la résistance à Grenoble
- Visite d'une ferme et/ou fromagerie



Activités sportives

Découverte du Biathlon et du milieu montagnard

Cycle 3

Activités au choix : Biathlon / ski de fond / raquettes

Durée des séjours : 8 et 11 jours

Encadrement : moniteurs ESF et accompagnateurs de moyenne montagne.

Le ski alpin

Lieu : Pistes de Méaudre-Autrans*. Déplacement à pied.

Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3

Durée des séjours : 8 et 11 jours

Encadrement : moniteurs ESF de la station de Méaudre

* sous réserve de l'ouverture du domaine skiable

Le ski de fond

Possibilité de pratiquer cette activité sur une séance. Dans ce cas la séance remplace une séance de ski alpin.

Lieu : pistes de Méaudre-Autrans. Déplacement à pied.

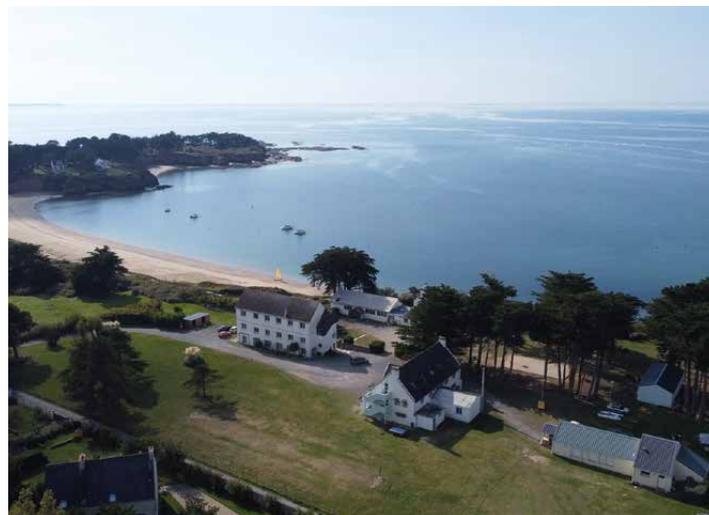
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3

Durée des séjours : 8 et 11 jours

Encadrement : moniteurs ESF



BORD DE MER



4
CLASSES

102
LITS

CYCLE 2 et 3
marescle@ouloiret.fr
www.lemarescle.fr

SITUATION

Pénestin, entouré par l'océan, offre aux amoureux de la mer ses 25 kilomètres de côtes. Le site classé de la Mine d'Or et ses falaises dorées, de nombreuses plages de sable fin, des criques sauvages pour les amateurs de pêche à pied, le petit port de pêche de Tréhiguier, mais aussi la campagne préservée de Camoël ou les rives de la Vilaine à Férel, sont autant de décors naturels pour le plaisir de tous.

IMPLANTATION

2 km du centre-ville de Pénestin
Centre implanté en bord de mer (plage du Maresclé)
Parc clôturé de 4 hectares avec aires de jeux.



L'HÉBERGEMENT

Le centre est implanté dans un parc de 4 hectares avec accès direct à la mer. Quatre bâtiments à l'architecture traditionnelle offrent un hébergement agréable et fonctionnel.

3 bâtiments

Le château

cuisine / salle à manger avec vue sur la mer + terrasse
+ salle de réunion + salle de documentation adulte

Le Cormoran

Rez-de-chaussée : 1 salle de classe-lingerie /
cordonnerie + hébergement du personnel
1^{er} et 2^{ème} étage : 10 chambres de 4 à 7 lits avec douche
et lavabo. Chambres individuelles pour les enseignants
et animateur d'astreinte

Le Goëland

Rez-de-chaussée : 3 salles de classe / cordonnerie
1^{er} et 2^{ème} étage : 9 chambres de 3 à 8 lits avec douche
et lavabo. Chambres individuelles pour les enseignants
et animateur d'astreinte



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Bataille contre la mer : cycle des marées
- La pêche à pied et constitution d'un aquarium
- Aqua BCD : identification des animaux pêchés
- La Mine d'Or : balade contée
- Lecture de paysage à Loscolo
- Collecte et classification des Coquillages
- Le vent : fabrication de Cerf-Volant
- Land Art sur la plage
- Ornithologie
- Rallye Pollution
- Défi laisse de mer
- Orientation (initiation ou parcours)



Visites et sorties

- Le port de pêche et de plaisance de la Turballe
- L'Océarium du Croisic
- Guérande : Ville fortifiée
- Terre et Sel - les marais salants de Guérande
- La maison de la mytiliculture de Tréhiguier (déplacement à vélo, cycle 3 uniquement)
- Escal'Atlantic à Saint Nazaire et visite du Sous-Marin l'Espadon
- Grande Brière : promenade en chaland



Activité sportive

Voile

Lieu : Plage du Maresclé à Pénestin.

Déplacement à pied.

Niveaux des classes : cycle 2 (sauf CP) et cycle 3

Encadrement : moniteurs Brevet d'État «voile»

Support : Funboat



4
CLASSES

105
LITS

MATERNELLE
CYCLE 2 et 3
lessables@ouloiret.fr

SITUATION

Les Sables d'Olonne, haut lieu de la voile et de la plaisance et point de départ du mythique Vendée Globe. Réputés pour ses plages de sable fin, ses paysages pittoresques, dunes, marais, forêt d'Olonne et son ensoleillement privilégié, ses activités portuaires sont des moments forts de la classe de découvertes.

IMPLANTATION

Au sud des Sables d'Olonne, proche de la ville du Château d'Olonne, situé à 50 mètres de la mer et à 200 mètres de la plage du Tanchet. Cour intérieure avec aire de jeux.



L'HÉBERGEMENT

1 bâtiment sur 3 niveaux

Rez-de-chaussée : cuisine / restaurant + une aile d'hébergement de 9 chambres de 3 à 6 lits avec bloc sanitaire. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte

1^{er} étage : deux ailes d'hébergement avec pour chacune 8 chambres de 3 à 6 lits avec bloc sanitaire. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte + une infirmerie

2^{ème} étage : 4 salles de classe + bibliothèque + salle de jeux + salle polyvalente



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Le cycle des marées
- La pêche à pied et la constitution d'un aquarium
- Le vent (cerf volants)
- La faune et la flore aquatique
- La côte et les paysages de bord de mer
- Collecte et classification de coquillages
- Observation des oiseaux
- Les dunes (Veillons - Salines)
- Les marais
- La forêt maritime

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le port de pêche et la filière du poisson
- Le port de plaisance
- Les élevages : l'ostréculture, le vivier de la mine
- Les marais salants
- La ville des Sables d'Olonne
- Découverte d'un site artistique de la ville : l'île Penotte



Visites et sorties

- Port Bourgenay - le Veillon
- Le chantier ostréicole
- Le vivier de la mine
- Les marais salants
- L'aquarium de Vendée



Activité sportive

Voile

Lieu : lac du Tanchet

Déplacement à pied.

Niveaux des classes : CE2/CM1/CM2

Encadrement : moniteurs Brevet d'État «voile»
du centre nautique de l'ISO

Support : optimist





4
CLASSES

105
LITS

CYCLE 2 et 3
stjeandemonts@ouloiret.fr

SITUATION

Située sur le littoral nord vendéen, entre dunes et pinèdes avec comme toile de fond la mer, la station balnéaire de Saint Jean de Monts est réputée pour ses 8 kilomètres de belles et longues plages de sable fin qui font la joie des baigneurs et des amateurs de pêche à pied. Site idéal pour partir à la découverte des richesses de son milieu naturel et de son patrimoine culturel à travers ses sentiers de randonnées, ses marais, sans oublier ses lieux incontournables comme ses ports de pêche et ses moulins.

IMPLANTATION

Situé à 6 km de Saint-Jean de Monts, à 12 km de Saint-Gilles Croix de Vie et à 1 km de la mer (plage des Mouettes), le centre est implanté au cœur de la pinède dans un parc clôturé de 2 hectares avec aires de jeux.

L'HÉBERGEMENT

4 bâtiments de plain-pied

- 1 bâtiment salle à manger, cuisine, bureau, salle de documentation, bibliothèque et ludothèque.
- 1 bâtiment lingerie / régie du matériel / hébergement du personnel / salle d'activités
- 2 bâtiments hébergement et classes (2 salles de classe par bâtiment) + chambres de 4 à 6 lits avec douche et lavabo
- + chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Le cycle des marées
- La pêche à pied et la constitution d'un aquarium
- Le vent
- La faune et la flore aquatique
- La côte et les paysages de bord de mer
- Les dunes
- Les marais
- Le cycle de l'eau
- Cuisine vendéenne

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le port de pêche et la filière du poisson
- Le port de plaisance
- Les marais salants
- L'habitat traditionnel
- Les histoires et traditions régionales



Thème
Le Moyen Âge p.10

Visites et sorties

- L'écomusée du Daviaud
- Biotopia
- Les ports de Saint-Gilles Croix de Vie
- Le moulin de Rairé
- Le Kulmino
- Les marais salants

Activité sportive

Char à voile

Lieu : plage de Saint-Jean de Monts.

Déplacement en car.

Niveaux des classes : CE2/CM1/CM2

Encadrement : moniteurs Brevet d'État





4
CLASSES

110
LITS

CYCLE 2 et 3
kermor@ouloiret.fr

SITUATION

Entre Vannes et Nantes, entre la presqu'île de Rhuy et la presqu'île Guérandaise, respirez l'air iodé de l'océan, découvrez notre cœur de pays et les charmes de la Vilaine océane. Dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Damgan est une station balnéaire qui offre des paysages littoraux, des plages et permet la découverte du milieu marin tout en longeant l'océan en passant par le port traditionnel de Pénerf.

IMPLANTATION

Le centre est situé à 500 mètres du centre ville de Damgan et à 1,5 km de la mer. Parc clôturé de 2 hectares avec aires de jeux.



L'HÉBERGEMENT

5 bâtiments de plain-pied

1 bâtiment cuisine / restaurant + bibliothèque / salle de jeux

1 bâtiment lingerie / hébergement du personnel + atelier bateaux

2 bâtiments hébergement + 2 classes dans chaque

Chambres de 4 à 6 lits avec douche et lavabo

Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte

1 bâtiment salle polyvalente avec scène de spectacle / table de ping-pong et billard



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Le cycle des marées
- La pêche à pied et la constitution d'un aquarium
- La faune et la flore aquatique
- La côte et les paysages de bord de mer
- Collecte et classification de coquillages
- Les marais salants et l'observation des oiseaux
- Découverte des Dunes

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Les élevages : l'ostréculture (24 enfants maximum)
- Les marais salants
- Les histoires et traditions régionales



Thème
Nature et patrimoine p.10



Visites et sorties

- Le château de Suscino
- La ville de Vannes
- Les marais salants de Saint-Armel
- La table des Marchands à Locmariaquer

Activité sportive

Voile

Lieu : plage de Kervoyal à Damgan.

Déplacement à pied.

Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3

Encadrement : moniteurs Brevet d'État

Support : catamaran

Autre thème possible :

(nous consulter)

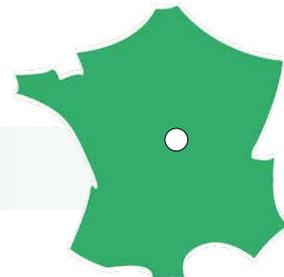
- **Théâtre**

NOUVEAU

Savoir rouler à vélo



Permettre de valider les compétences de l'élève rouleur par la mise en situation en milieu réel. Des sorties par groupe seront organisés. Vélos à disposition sur le centre. *Particulièrement adapté au cycle 3.*



4
CLASSES

100
LITS

CYCLE 2 et 3
crocq@ouloiret.fr

SITUATION

Situé dans le Limousin le village de Crocq a conservé son aspect traditionnel. On retrouve facilement ses origines médiévales, la disposition des maisons regroupées autour du château fort... Un savoir-faire particulier a permis de préserver certaines petites industries, les filatures de Felletin et les célèbres tapisseries d'Aubusson. Lieu de départ idéal pour partir à la découverte du milieu naturel Creusois et plus particulièrement la découverte des volcans d'Auvergne tout proches.

IMPLANTATION

À la sortie du village de Crocq, à 770 mètres d'altitude. Centre implanté dans un parc boisé de 6 hectares avec aires de jeux, carrière et manège couvert pour l'activité équitation.



L'HÉBERGEMENT

6 bâtiments

- Bureau et logement du personnel
- 1 pavillon infirmerie
- Cuisine et salle à manger
- Salles d'activités et sellerie
- + 2 bâtiments d'hébergement

Le bâtiment « bleu »

Rez-de-chaussée : 2 salles de classe + 1 bibliothèque.
1^{er} étage : 10 chambres de 4 à 7 lits avec douche et lavabo. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte

Le bâtiment « orange »

Rez-de-chaussée : 10 chambres de 4 à 6 lits + 2 blocs sanitaires. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.
1^{er} étage : 2 salles de classe + 5 chambres de 3 à 5 lits + 2 blocs sanitaires. Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- Étude du paysage
- La forêt
- La faune et la flore
- L'architecture régionale

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Le village
 - L'élevage et les activités agricoles
 - La filature et la tapisserie
- (de la Brebis à la Tapisserie d'Aubusson)



Thème
Les volcans p.10

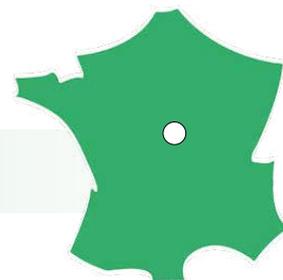
Visites et sorties

- Le moulin à chanvre du Foulon*
 - L'étang d'Urbe / Le dolmen
 - La filature de Felletin*
 - La manufacture d'Aubusson*
- *sorties en liaison avec le module laine

L'équitation

Lieu : carrière ou manège couvert du centre OUL.
Écurie de 14 poneys sur place.
Niveaux des classes : cycle 2 et cycle 3
Durée des séjours : 6 et 10 jours
Encadrement : moniteur Brevet d'État





2
CLASSES

58
LITS

MATERNELLE
CYCLE 2 et 3
ingrannes@ouloiret.fr

SITUATION

Sa situation privilégiée à l'orée de la forêt d'Orléans et à la fois proche des exploitations agricoles lui permet de proposer une palette d'activités diversifiées en relation avec le milieu naturel. Sans oublier sa proximité avec Orléans et la Loire inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, vous permettront de découvrir les richesses naturelles et aussi son patrimoine historique.

IMPLANTATION

En lisière de la forêt d'Orléans, à 35 km d'Orléans et 130 km de Paris. Le centre, **conçu pour un accueil dès la maternelle**, est implanté dans un parc clos de 2 hectares avec aires de jeux, enclos avec animaux, basse-cour et étang aménagé pour la pêche.



L'HÉBERGEMENT

L'aile de jour

Cuisine/salle à manger + 2 salles de classe + 1 salle polyvalente avec cheminée comprenant la bibliothèque
2 blocs sanitaires.

L'aile de nuit

12 chambres de 4 à 6 lits avec blocs sanitaires.
Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.



Activités de découvertes

Le milieu naturel

- La forêt et sa flore
- Les petites bêtes du sol
- Traces et indices de présence de la faune sauvage
- Les milieux humides : mare et étang (faune aquatique)

Le milieu humain

Découverte des activités liées aux domaines suivants :

- Soins des animaux de notre ferme
- Fabrication de pain
- Orientation (adaptés aux différents cycles)
- Tri des déchets, fabrication de papier recyclé
- Potager



Thèmes

La Loire p. 11
De la terre à l'assiette p.11



Visites et sorties

Déplacement à pied

- Ferme de la Boulaie (la vie des vaches à viande et le métier d'éleveur à Ingrandes)
- Balade avec les ânes

Déplacement en car

- Le musée de Nibelle
- Visite d'une ferme biologique (maraichage et élevage)
- Visite d'une exploitation céréalière et son moulin à farine
- Visite d'une ferme biologique

Intervention sur place

- Intervenant « Loiret Nature Environnement » (divers sujets disponible)
- Intervenant « SICTOM » (syndicat des déchets)

Autres thèmes possibles :

(nous consulter)

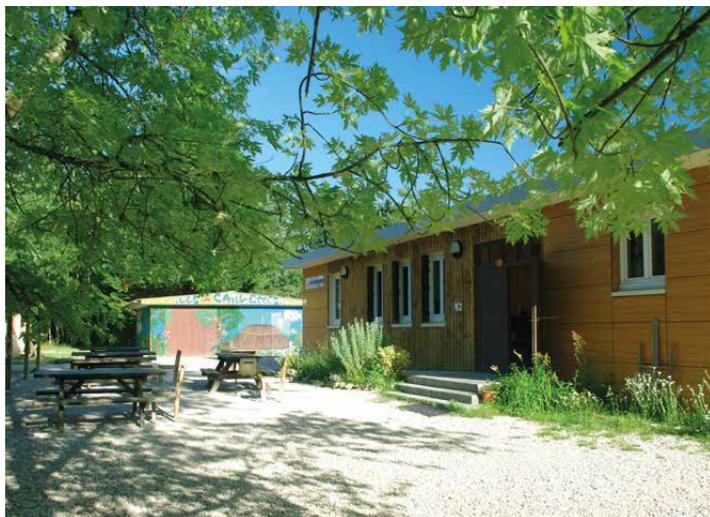
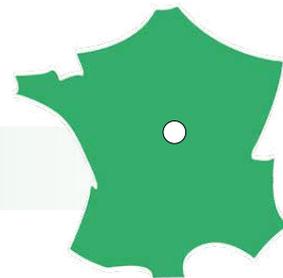
- **Développement durable**
- **Grimpe d'arbres**
- **Écriture / slam**
- **Marionnettes**
- **Musique**
- **Arts Plastiques**
- **Éducation à l'image** avec : **Régie Môme**
<https://www.facebook.com/regiemome/>

Les Caillettes

Loiret



CAMPAGNE



1
CLASSE

30
LITS

CYCLE 2 et 3
lescaillettes@ouloiret.fr

SITUATION

Le refuge des Caillettes est situé au cœur de la forêt d'Orléans, plus grande forêt domaniale de France. Elle est traversée par le canal d'Orléans alimenté par de nombreux étangs. Une forêt domaniale de chênes et de pins sylvestres qui abrite de nombreuses espèces animales, fera la joie des enfants en offrant de grands espaces de liberté et de découvertes.

IMPLANTATION

Le centre des Caillettes, propriété de l'Office National des Forêts et géré par l'Œuvre Universitaire du Loiret, se trouve au cœur de la forêt. Il faut impérativement emprunter 1 à 2 km de chemin forestier pour y accéder. **Le fait de n'accueillir qu'une classe offre un cadre intimiste, familial et privilégié. Les enfants vivront dans un lieu qui leur sera entièrement dédié.**



L'HÉBERGEMENT

2 bâtiments reliés entre eux

Le bâtiment « Coison »

Cuisine / salle à manger / bureau + 1 salle de détente avec cheminée comprenant la bibliothèque.

Le bâtiment « Pin »

7 chambres de 5 lits avec douche, lavabo et toilette.

Chambres individuelles pour les enseignants et animateurs d'astreinte.

1 salle de classe.



Activités de découvertes

Découverte du milieu forestier

- La forêt
- La faune et la flore, indices de présence
- Influence de l'homme sur l'environnement
- Les milieux humides : mares et étangs
- Le cycle de l'eau
- Les arbres, cycle de vie
- Herbier et reconnaissance d'arbres
- Écocitoyenneté



ÉQUIPE CONSTITUÉE
D'ÉDUCATEURS
À L'ENVIRONNEMENT



Thèmes au choix

Visites et sorties

- Le musée Saint-Sauveur de Nibelle. Artisanat rural. Déplacement : randonnée, vélo ou minibus
- Le belvédère des Caillettes. Point culminant de la forêt d'Orléans. Déplacement à pied.
- Découverte du métier de forestier avec un garde ONF. Déplacement à pied.

Autres thèmes possibles (nous consulter) :

- Hôtel à insectes
- Astronomie
- Les métiers de la forêt et le charbon,
 - ▶ selon la période, cycle 2 et 3
- Argile
- Écriture / slam
- Marionnettes
- Musique
- Arts Plastiques
- Éducation à l'image avec : **Régie Môme**
 - ▶ <https://www.facebook.com/regiemome/>



Conditions générales de vente

Préambule

Les séjours scolaires proposés dans ce catalogue sont ouverts à tous. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente conformément au décret n°94.490 du juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92.645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercices relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Réservation des séjours

Afin de satisfaire au mieux vos demandes, nous vous conseillons de nous indiquer plusieurs centres et dates, par ordre de préférence. Dès réception de l'ensemble des demandes nous vous transmettons une proposition de séjour avec le lieu et la date de votre séjour. Après confirmation de votre part, et dans les délais demandés par les services de l'Éducation Nationale, nous nous chargeons de vous transmettre le dossier d'autorisation de départ à destination de votre inspection académique, ainsi que les documents à destination des familles.

Assurance / Agréments

L'ensemble de nos centres d'hébergement sont agréés par le ministère de l'Éducation Nationale et par le ministère de la Jeunesse et des Sports. De plus, tous nos séjours sont agréés ANCV. L'association OUL a souscrit auprès de la MAE (n° 0018528793) une assurance responsabilité civile, recours et rapatriement pour le compte de ses participants. Les frais médicaux durant le séjour seront avancés par l'association, dès le retour un chèque de remboursement sera demandé aux familles en échange de la feuille de soins.

Prix

Les prix indiqués s'entendent toutes taxes comprises (TTC) et sont fermes et définitifs durant toute l'année scolaire en cours.

Nos tarifs comprennent le nombre de séances d'activités présentées dans le catalogue en fonction de la durée du séjour.

Nos tarifs comprennent l'ensemble des prestations ci-après :

- L'accompagnement dans l'élaboration de votre dossier administratif.
- Les voyages aller-retour en car conformément à législation en vigueur.
- L'hébergement et la restauration.
- Présence d'un-e directeur-riche permanent sur chaque centre.
- L'encadrement de la classe : animateur-riche selon le taux d'encadrement prévu par le BO n°26 du 29/06/2023 (1 adulte pour 12 enfants en élémentaire et 1 adulte pour 8 enfants en maternelle) pour la vie quotidienne, les activités et le transport.
- La mise en place des activités de découvertes du milieu animées par les animateur-riche-s du centre.
- L'organisation des sorties / visites et l'encadrement des activités spécifiques par des moniteurs diplômés.
- Le matériel pédagogique nécessaire pour la réalisation des activités.

Facturation / Paiement

La classe sera considérée comme une seule entité et sera facturée pour la totalité du groupe. Un-e responsable du groupe sera désigné-e dans le retour de la fiche de confirmation. L'enseignant-e encadrant-e de la classe ne fait pas l'objet de facturation. Le paiement du solde sera effectué après séjour sur facturation des enfants réellement partis. La-le responsable percevra néanmoins à l'avance les versements des participants. L'association accepte les chèques ANCV des familles qui seront déduits de la facture. En cas de participation de votre municipalité, les montants seront déduits de votre facture. Mode de versement : par chèque mentionnant la référence de la facture ou par virement bancaire.

Conditions d'annulation

- Plus de 90 jours avant le départ : retenue des 30%
- Entre 90 et 60 jours avant le départ : 50% du prix total
- Entre 60 et 15 jours avant le départ : 75% du prix total
- Entre 15 et le jour du départ : 100% du prix total

Toute modification d'effectif devra être communiquée dans les plus brefs délais à l'association pour ne pas avoir de frais d'annulation.

L'association OUL entend assumer pleinement sa responsabilité, mais celle-ci ne saurait être engagée dans un cas de force majeure. Pour des raisons de sécurité ou, en cas de circonstances exceptionnelles, l'association OUL peut se voir dans l'obligation de modifier un lieu de séjour, un programme ou ses prestations. Dans cette éventualité, l'OUL proposera des prestations de remplacement de qualité équivalente ou supérieure sans supplément de prix.

Règlement général sur la protection des données

L'association OUL collecte et traite les données personnelles des participants dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données RGPD (entrée en vigueur le 25 mai 2018) et conformément à la Loi Informatique et Liberté (6 janvier 1978). Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par l'association OUL font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations de communication et de fourniture de prestation. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les services proposés par l'association. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

Bulletin officiel n°26 du 29 juin 2023

VIE SCOLAIRE

Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics

Temps forts dans le parcours scolaire de chaque enfant, les sorties scolaires favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences, concourent à l'épanouissement des élèves et participent à leur ouverture au monde.

En les confortant avec le réel, les sorties scolaires permettent d'illustrer les enseignements scolaires, de les compléter et de leur donner du sens. Elles offrent aux élèves des moments partagés et une expérience sociale unique propices à la découverte d'un nouvel environnement naturel ou culturel et à la réalisation de projets collectifs. Elles privilégient les modes de transport les plus respectueux de l'environnement. Ainsi, tout élève, quel que soit son milieu social d'origine, doit pouvoir bénéficier d'au moins un voyage scolaire au cours de sa scolarité obligatoire. Par conséquent, les écoles et les établissements scolaires sont invités à encourager l'organisation de ces séjours.

Les sorties scolaires obligatoires se déroulent durant les heures d'enseignement inscrites à l'emploi du temps des élèves et impliquent une assiduité identique. Elles peuvent comprendre la pause méridienne.

Les autres sorties scolaires sont facultatives. Elles incluent notamment les sorties scolaires sans nuitée qui ont lieu dans les pays étrangers frontaliers et les voyages scolaires, qui sont des sorties scolaires facultatives comprenant une ou plusieurs nuitées se déroulant en partie hors temps scolaire.

La présente circulaire fixe les principes généraux qui leur sont applicables. S'inscrivant dans la continuité des travaux initiés avec la publication du catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement, elle poursuit un triple objectif : simplifier durablement l'organisation des voyages scolaires ; favoriser la participation de tous les élèves aux sorties scolaires en y associant étroitement les parents ; harmoniser le traitement des demandes d'autorisation de sorties scolaires sur le territoire national.

Des fiches pratiques, disponibles sur le site éducol, précisent les conditions d'organisation et la procédure d'autorisation à destination des équipes éducatives.

1 – UNE ORGANISATION SIMPLIFIÉE

La programmation et l'organisation des sorties scolaires constituent une réelle opportunité de mobiliser les acteurs de la communauté éducative ainsi que des partenaires extérieurs à l'École afin d'œuvrer ensemble en faveur de la réussite des élèves, dans le souci constant de leur sécurité.

1.1 – Les objectifs pédagogiques de la sortie scolaire

Les sorties scolaires constituent un temps et un espace propices à l'acquisition et l'approfondissement de savoirs et savoir-faire transversaux, mobilisant des enseignements différents. Elles constituent également un cadre structurant permettant de développer les savoir-être inhérents au vivre-ensemble, au respect de l'autre et de son environnement.

Le projet de sortie scolaire est conduit par un ou plusieurs enseignants dans le cadre du projet d'école ou d'établissement. Quel que soit le type de sortie, les activités pratiquées viennent nécessairement en appui des programmes scolaires et nourrissent le projet pédagogique de la classe.

La sortie concerne de préférence une classe entière ou, à tout le moins, un groupe d'élèves présentant un intérêt commun pour le thème pédagogique de la sortie. La durée des voyages scolaires doit rester compatible avec la mise en œuvre des programmes. Les enseignants veillent à se reporter à l'annexe de la présente circulaire ainsi qu'aux fiches consultables sur la page éducol dédiée aux sorties et voyages scolaires et précisant les modalités d'organisation pédagogique, matérielle et financière.

1.2 – Les autorisations préalables

Afin de réduire les délais d'instruction, la transmission des dossiers par voie dématérialisée est à privilégier. En effet, les demandes d'autorisation doivent être traitées rapidement afin que l'organisateur puisse, si nécessaire, apporter les aménagements au projet dans les meilleurs délais. Dans le premier degré, les sorties scolaires sans nuitée, qu'elles revêtent un caractère obligatoire ou facultatif, sont autorisées par le directeur d'école. Les voyages scolaires sont autorisés par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) chargé de la circonscription, après

accord du directeur d'école et information au directeur des services de l'éducation nationale (Dasen), qui, en cas de séjour hors du département, en avertit son homologue du département d'accueil dans les meilleurs délais.

Dans le second degré, les sorties et voyages scolaires sont autorisés par le chef d'établissement. Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation des voyages scolaires et sur leurs modalités de financement. Les voyages scolaires à l'étranger font l'objet d'une information au Dasen.

Quel que soit le niveau scolaire concerné, dès lors qu'une sortie scolaire est facultative, elle nécessite de collecter l'autorisation des responsables légaux de l'élève mineur ainsi que, lors d'une sortie en dehors du territoire national, l'autorisation de sortie du territoire (AST).

1.3 – La sécurité des déplacements

Les déplacements organisés dans le cadre d'une sortie ou d'un voyage scolaire doivent garantir la sécurité des élèves. Lors d'un voyage scolaire, la présence dans l'équipe d'encadrement d'une personne formée aux premiers secours est obligatoire sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit, si aucun membre de la structure d'accueil ne l'est.

Par ailleurs, les accompagnateurs de voyages scolaires autres que les personnels de l'éducation nationale sont soumis à un contrôle d'honorabilité par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs des infractions sexuelles et violentes (FIAISV), effectué par les services départementaux de l'éducation nationale. Avant un départ à l'étranger, les organisateurs de voyages scolaires consultent le site du ministère chargé des affaires étrangères afin d'obtenir les informations concernant la situation du pays d'accueil et les formalités administratives requises pour s'y rendre. Ces voyages doivent faire l'objet d'une déclaration par le directeur d'école ou le chef d'établissement sur la plateforme Ariane du ministère précité, permettant aux services consulaires de localiser les participants aux différents séjours renseignés et, le cas échéant, de joindre rapidement les accompagnateurs ainsi que les familles. Parallèlement, les organisateurs de voyages scolaires peuvent également prendre l'attache du délégué académique aux relations européennes et internationales (DAREIC) afin d'être informés et conseillés sur l'organisation de leurs séjours.

2 – DES SORTIES SCOLAIRES PERMETTANT LA PARTICIPATION DE TOUS LES ÉLÈVES

Alors que l'égalité constitue l'un des fondements de notre École républicaine, tous les élèves doivent pouvoir bénéficier des bienfaits éducatifs des sorties scolaires. En tout état de cause, les élèves qui ne participent pas à une sortie scolaire facultative doivent être accueillis dans l'enceinte de l'établissement.

2.1 – L'élaboration d'un projet de sortie scolaire adapté

Le choix du lieu, de leur durée ainsi que la période de l'année scolaire dans laquelle elles s'inscrivent constituent des éléments déterminants pour la réussite des sorties scolaires.

Afin de garantir la participation et l'inclusion de tous les élèves, les enseignants veillent à la mise en adéquation de la nature et de la durée des activités proposées avec les objectifs définis en tenant compte de l'âge et des besoins physiologiques des élèves (durée du transport, temps de pause et de restauration, besoin de sommeil, etc.). À ce titre, les sorties de proximité sont privilégiées pour les élèves de cycle 1.

Les organisateurs de voyages scolaires consultent utilement le catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement, lequel recense l'ensemble des structures labélisées par le ministère en charge de l'éducation nationale pour l'accueil des voyages scolaires. Cet outil, garant de la qualité d'accueil et de séjour des élèves, permet de trouver aisément une structure adaptée au projet pédagogique de l'enseignant.

2.2 – L'inclusion de tous les élèves

L'organisation des sorties scolaires nécessite la prise en compte des besoins d'aménagement et d'accompagnement des élèves en situation de handicap ou à besoin médical spécifique.

Dès l'organisation du projet de sortie scolaire, la participation de ces élèves doit être anticipée sous tous ses aspects : destination, transport, aide humaine, organisation de soins, hébergement le cas échéant, etc. En particulier, le choix du prestataire de transport ou d'hébergement doit tenir compte de leurs besoins spécifiques. En aucun cas, les frais supplémentaires liés à la participation d'un élève en situation de handicap ou à besoin médical spécifique ne peuvent être imputés à sa famille.

2.3 – La recherche de sources de financement

Afin de garantir la participation de tous les élèves aux sorties scolaires, un large éventail de sources de financement peut être mobilisé dans le cadre des sorties scolaires. Les écoles et les établissements scolaires peuvent notamment recourir au financement participatif via La Trousse à projets, plateforme de financement participatif dédiée aux projets pédagogiques de la maternelle au lycée et créée à l'initiative du ministère.

Les enseignants doivent être informés de l'ensemble des sources de financement à leur disposition et encouragés à les utiliser aussi largement que possible. Dans le cadre des sorties scolaires facultatives, lorsqu'une contribution financière est demandée aux familles, celle-ci doit être limitée et ne doit, en aucun cas, conduire à l'exclusion d'un élève pour des raisons financières.

3 – La nécessaire association et participation des élèves et de leurs parents

La pleine participation des élèves et de leurs parents à l'action de l'École est un des leviers en faveur de la réussite de tous. Dans toute la mesure du possible, ils sont étroitement associés au projet de sortie scolaire, de la préparation au bilan.

3.1 – L'implication active des élèves

L'implication active des élèves dans l'élaboration et la concrétisation du projet de sortie scolaire, parce qu'elle concourt à leurs apprentissages, doit être favorisée. Par ailleurs, les instances représentatives des élèves peuvent utilement être associées à l'élaboration et à la concrétisation des projets de sorties scolaires.

3.2 – L'information et la participation des parents d'élèves

Les sorties scolaires, en particulier les voyages scolaires, impliquent une séparation temporaire

qui peut donner lieu à des appréhensions. Afin de les dépasser, il importe d'engager très tôt un dialogue avec les parents pour présenter les objectifs de la sortie, notamment lors de la réunion de rentrée. Lorsque l'organisation du projet est plus avancée, les parents d'élèves doivent être informés des conditions d'organisation de la sortie scolaire (objectifs pédagogiques, conditions matérielles, etc.). Une réunion d'information à destination des parents est organisée pour chaque voyage scolaire.

Par ailleurs, au même titre que les instances représentatives des élèves, les parents peuvent être sollicités. Ils peuvent, par exemple, être impliqués dans l'organisation d'actions visant à contribuer au financement des projets. Ils sont également encouragés à participer à l'encadrement des déplacements.

3.3 – Le renforcement de la relation École-familles

Si le maintien d'un lien avec les parents d'élèves, tout au long du séjour, est un fil conducteur indispensable à son bon déroulement, le retour à l'école constitue un pas supplémentaire en faveur du renforcement de la relation École-familles. C'est pourquoi les acquis et réalisations des élèves à l'occasion de toute sortie font l'objet d'une exploitation pédagogique pouvant revêtir diverses formes (constitution de dossiers documentaires, expositions photographiques, projections commentées, etc.), susceptible d'être présentée aux parents et, plus généralement, à l'ensemble de la communauté éducative.

La présente circulaire entre en vigueur le 1er septembre 2023 et abroge, à compter de cette même date, la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la circulaire n° 2005-001 du 5 janvier 2005 relative aux séjours scolaires courts et classes de découvertes dans le premier degré, la circulaire n° 2011-117 du 3 août 2011 relative aux sorties et voyages scolaires au collège et au lycée, ainsi que le I et le III de la circulaire n° 2013-106 du 16 juillet 2013 relative à la simplification des formalités administratives portant sur le transport et l'encadrement des élèves dans le cadre des sorties et voyages scolaires dans les premier et second degrés et ses annexes.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et, par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray.

ANNEXE – L'ENCADREMENT ET LA SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

1 – Les taux d'encadrement des élèves, hors activités physiques et sportives

Les taux d'encadrement des élèves applicables aux sorties et voyages scolaires diffèrent selon l'âge des élèves. Dans le premier degré, l'encadrement des activités pratiquées, dès lors qu'elles ne sont pas des activités physiques et sportives, est assuré par deux adultes minimum, dont au moins un enseignant.

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle, quel que soit le type de sorties scolaires

Jusqu'à 16 élèves : deux adultes dont l'enseignant de la classe

Au-delà d'un groupe de 16 élèves : un adulte supplémentaire pour 8 élèves

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau élémentaire

SORTIES SCOLAIRES SANS NUITÉE

Jusqu'à 30 élèves : deux adultes dont au moins un enseignant

Au-delà de 30 élèves : un adulte supplémentaire pour 15 élèves

VOYAGES SCOLAIRES

Jusqu'à 24 élèves : deux adultes dont au moins un enseignant

Au-delà de 24 élèves : un adulte supplémentaire pour 12 élèves

Toutefois, à l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe. Si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement à l'école maternelle s'appliquent. Dans le cadre du cycle 3, certaines sorties scolaires sans nuitée peuvent concerner des élèves de niveau élémentaire et des élèves collégiens : seuls les taux d'encadrement à l'école élémentaire s'appliquent. Dans le second degré, il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

2 – L'obligation de surveillance des élèves

Tout au long de la sortie scolaire, l'enseignant a une obligation de surveillance. Il assure la mise en œuvre des activités par sa participation et sa présence effectives. Il peut cependant confier momentanément la surveillance de groupes d'élèves à d'autres adultes, accompagnateur-s ou intervenants, sous réserve :

qu'il sache constamment où sont tous ses élèves, et qu'en cas d'incident il puisse être très rapidement sur place ; qu'il réside sur le lieu d'hébergement lors des voyages scolaires.

L'enseignant donne toutes les indications nécessaires aux autres membres de l'équipe d'encadrement pour assurer la surveillance effective de tous les élèves participant à la sortie. Il s'assure que ces adultes respectent les conditions d'organisation générale déterminées initialement, et plus particulièrement les conditions de sécurité des élèves. En cas de situation mettant sérieusement en cause la qualité de la séance ou la sécurité des élèves, l'enseignant suspend ou interrompt immédiatement l'intervention et rend compte de tout incident à sa hiérarchie.



OUL - 2 rue des Deux Ponts
CS 30724 - 45017 ORLÉANS Cedex 1

www.ouloiret.fr
siege.asso@ouloiret.fr



CONTACTEZ-NOUS
02 38 53 38 61



C'est aussi des **SÉJOURS VACANCES**

